
ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 01.01.2013 AU 31.12.2013**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 01.01.2013 AU 31.12.2013



**SCP de Commissaires aux Comptes
ANDRE ET ASSOCIES BAKER TILLY**
société inscrite auprès de la Compagnie Régionale de DIJON

18 Rue Buffon - 21200 BEAUNE

LES PAPILLONS BLANCS

Association reconnue d'utilité publique
Décret du 30 Août 1963



Siège social :
8 Rue Jacques Germain
21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LES PAPILLONS BLANCS, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ La note 2 de l'annexe intitulée « Notes sur le bilan » au paragraphe G - point d - « provisions congés payer » expose les règles et méthodes comptables relatives à la provision pour congés à payer. Nos travaux ont consisté à nous assurer de la correcte application des principes comptables et de la cohérence des calculs effectués.
- ✓ La note 2 de l'annexe intitulée « Notes sur le bilan » au paragraphe H présente les résultats en instance d'affectation sous le contrôle des tiers financeurs. Nos travaux ont consisté à la revue des comptes par activité et à apprécier le caractère raisonnable des évaluations faites par votre Association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT À BEAUNE

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
LE VINGT-DEUX MAI

Le Commissaire aux Comptes

La S.C.P. de Commissaires aux Comptes

ANDRE ET ASSOCIES

BAKER TILLY



Thierry ANDRE



Association les Papillons Blancs de Beaune et sa région

ACTIF	Note	Brut	Amortis. Provisions	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF IMMOBILISE					
Immobil. Incorporelles					
Frais d'établissement					
Autres	A	141 795,77	111 577,18	30 218,59	46 171,82
Immobil. corporelles					
Terrains		425 951,42	7 622,45	419 328,97	419 328,97
Constructions		7 591 402,53	3 312 669,66	4 278 732,87	4 194 039,49
Inst. Tech. Mat. Et Out; Indust.	B	270 196,38	246 048,55	24 147,83	29 620,61
Autres Immobil. Corp.		3 425 286,68	2 323 874,17	1 101 412,51	1 183 593,58
Immo. en cours / av. acptes		1 990 027,61		1 990 027,61	540 464,32
Avances et acptes					
Immobil. Financières					
Participations & créances rat		274 000,00		274 000,00	274 000,00
Autres titres immobilisés	C	17 737,84		17 737,84	487,84
Prêts					
Autres immo. Financières		11 388,98		11 388,98	15 706,51
TOTAL		14 148 787,21	6 001 792,01	8 146 995,20	6 693 413,14
ACTIF CIRCULANT					
Mat. 1ère, approv.					
Pdts interm. et finis		411,81		411,81	361,72
Créances					
Clients et comptes rattachés	D	57 340,90		57 340,90	661 632,51
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Autres créances	E	598 216,05		598 216,05	256 202,79
Avances & acptes versés/com.					
Valeurs mobilières de plac.		1 590 000,00		1 590 000,00	1 910 000,00
Disponibilité		7 334 943,69		7 334 943,69	6 179 165,22
TOTAL		9 580 912,45		9 580 912,45	9 007 362,24
* CPTEs DE REGULARISATIONS	F	80 054,25		80 054,25	72 426,66
Charges constatées d'avance		80 054,25		80 054,25	72 426,66
TOTAL ACTIF		23 809 753,91	6 001 792,01	17 807 961,90	15 773 202,04
PASSIF					
Version règlement 99,01					
* FONDS ASSOCIATIFS	G				
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Report à nouveau					
Dépenses non opposables-tiers financeurs					
Réserves					
Autres réserve					
Résultat de l'exercice					
TOTAL					
* AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	H				
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Résultat sous contrôle de tiers financ.					
TOTAL					
* AUTRES FONDS PROPRES	I				
Avances					
Subventions					
Autres					
TOTAL					
* PROV. RISQUES ET CHARGES	J				
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					
* FONDS DEDIES	K				
Sur subventions de fonctionnement					
TOTAL					
* DETTES	L				
Emprunts et dettes étab. Créd.					
Emprunts					
Découvert, concours bancaires					
Emprunts et dettes financières div.					
Avances et acptes reçus					
Dettes fournisseurs / cptes rat.					
Dettes fiscales et sociales					
Personnel					
Organismes sociaux					
Autres dettes					
TOTAL					
* COMPTES DE REGULARISATION	M				
Produits constatés d'avance					
TOTAL PASSIF					

COMPTE DE RESULTAT 2013

Association Les Papillons Blancs de Beaune et sa région	DU 01.01.13 AU 31.12.13	% C.A.	DU 01.01.12 AU 31.12.12	% C.A.	2013/2012
<u>PRODUITS :</u>					
Recettes -- produits des activités - dotations globales	15 024 142,69	86,42	14 245 499,16	87,08	778 644
Production stockée					
Remboursement Aide aux postes	1 177 170,30	6,77	1 176 250,74	7,19	920
Dons legs	131 979,95	0,76	72 155,71	0,44	59 824
Loyer	4 480,08	0,03	4 480,08	0,03	
Autres produits	422 820,35	2,43	363 311,35	2,22	59 509
Reprises sur provisions et transferts de charges	362 966,26	2,09	192 093,78	1,17	170 872
Quote part subv. invest versées aux cptes de resultats	159 797,97	0,92	211 555,04	1,29	-51 757
Bénévolat	100 733,16	0,58	94 571,00	0,58	6 162
total	17 384 090,76	100,00	16 359 916,86	100,00	1 024 174
CONSOMMATIONS M/SES & MAT					
Achats	911 570,65	5,24	909 473,70	5,56	2 097
Autres achats et charges externes	3 273 590,09	18,83	3 022 142,00	18,47	251 448
Autres achats					
total	4 185 160,74	24,07	3 931 615,70	24,03	253 545
<u>RESULTAT APRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>					
	13 198 930,02	75,93	12 428 301,16	75,97	770 629
Charges					
impôts, taxes et verst assimilés	791 135,38	4,55	770 982,07	4,71	20 153
Salaires et traitements	7 382 781,08	42,47	7 288 992,34	44,55	93 789
Charges sociales	3 144 715,76	18,09	3 126 190,91	19,11	18 525
Amortissements et provisions	1 287 397,24	7,41	653 472,46	3,99	633 925
Autres charges	22 668,35	0,13	32 203,75	0,20	-9 535
total	12 628 697,81	72,65	11 871 841,53	72,67	756 856
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION (1)</u>					
	570 232,21	3,28	556 459,63	3,40	13 773
Produits financiers					
Produits financiers	110 461,12	0,64	113 436,27	0,69	-2 975
Charges financières					
Charges financières	54 097,16	0,31	46 051,74	0,28	8 045
Résultat financier (2)	56 363,96	0,32	67 384,53	0,41	-11 021
<u>RESULTAT COURANT (1) + (2)</u>					
	626 596,17	3,60	623 844,16	3,81	2 752
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 354,18	0,22	45 000,00	0,28	-6 646
Autres produits exceptionnels	120,32	0,00	775,42	0,00	-655
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500,00	0,01	3 000,00	0,02	-1 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 205,91	0,10	80 473,65		
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>					
	19 768,59	0,11	-37 698,23	-0,23	57 467
Bénévolat	100 733,16	0,58	94 571,00	0,58	6 162
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	545 631,60	3,14	491 574,93	3,00	54 057
<u>ENGAGEMENT A REALISER S/RESS. AFFECT.</u>					
Resultat comptable des établissements 2013					
SIEGE	-114 903,90				
I.M.E	-28 570,06				
ESAT	21 591,27				
FOYER RESIDENCE	8 922,37				
SAVS	34 604,05				
C.A.J.	25 088,72				
MAS	164 140,02				
SESSAD	5 787,15				
FAM (CRAM-DSF)	17 014,71				
SAJ SEURRE	64 356,88				
HEBERGEMENT VDS	50 646,49				
UNITE PRODUCTION	101 992,82				
ASSOCIATION	171 117,93				
IME COOP	107,31				
ESAT COOP	2 166,89				
SAJ Beaune COOP	939,11				
MAS COOP	-1 326,94				
SAJ VDS COOP	334,86				
DRI	21 621,92				
<u>RESULTAT AU BILAN</u>	545 631,60		491 574,93		

A N N E X E

Les notes indiquées ci-après font parties intégrantes des comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2013.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables liées à l'application de la réglementation 99.01 ont été appliquées sur le bilan d'ouverture.

Les hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices
- * principe de prudence

ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Afin de se conformer à la réglementation comptable, l'assemblée générale approuve la reprise des provisions par les capitaux propres. (Règlement CRC n° 2000/06). Les provisions pour risques et charges avaient été reclassées en compte de capitaux propres en projets associatifs au 01.01.2002.

Dans le cadre de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux actifs, l'application des règlements CRC 2002-10, modifié par le CRC 2003-07 et CRC 2004-06, du Comité de réglementation comptable (CRC) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005 pour toutes les entités soumises à l'obligation d'établir des comptes annuels ; nous avons procédé au retraitement des immobilisations au niveau des établissements par le compte de passage.

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes et les rapports du commissaire aux comptes le 17 avril 2014.

2 – NOTES SUR LE BILAN

2. NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé : les mouvements de l'exercice sont les suivants

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo incorporelles (A)				
ASSOCIATION	-	-	-	-
ESAT	995,68	-	-	995,68
U/P	1 251,58	-	-	1 251,58
SIEGE SOCIAL	132 772,48	-	1 105,53	131 666,95
IME	1 038,58	-	-	1 038,58
SESSAD	240,14	-	-	240,14
SERVICE RESIDENTIEL	1 006,82	-	524,06	482,76
CAJ	80,05	-	-	80,05
SAVS	1 448,77	-	968,48	480,29
MAS	4 729,31	-	-	4 729,31
MAS COOP	110,00	-	-	110,00
FAM	-	-	-	-
SR VDS	720,43	-	-	720,43
TOTAL	144 393,84	-	2 598,07	141 795,77
Immobilisations corporelles (B)				
IME	1 227 200,28	7 424,28	4 224,81	1 230 399,73
SESSAD	87 684,33	11 690,85	2 777,54	96 597,64
ESAT	1 422 144,77	4 600,32	-	1 426 745,09
SERVICE RESIDENTIEL	1 086 637,01	67 978,49	8 364,83	1 146 250,67
FAM (CRAM)	12 232,63	-	-	12 232,63
FAM (DSF)	131 500,62	38 499,23	-	169 999,85
MAS	5 474 040,39	33 588,08	-	5 507 628,45
SAVS	31 674,47	5 393,80	7 566,09	29 482,18
ASSOCIATION	701 033,39	28 036,57	-	727 069,96
SIEGE SOCIAL	98 580,09	358 592,81	3 864,55	453 308,35
U.P.	646 843,95	9 028,07	1 524,49	654 347,53
IME COOPERATIVE	-	-	-	-
ESAT COOPERATIVE	7 197,53	-	-	7 197,53
MAS COOPERATIVE	1 973,15	-	-	1 973,15
SAJ	64 998,12	-	7 862,26	57 135,86
SAJ SEURRE	116 045,08	15 218,33	7 771,81	123 491,60
HEBERGT SEURRE	69 489,80	486,99	-	69 976,79
TOTAL	11 179 275,81	678 537,80	43 976,38	11 713 837,01
Immobilisations en cours	540 464,32	1 836 790,91	387 227,22	1 990 027,61
Autres titres immobilisés				
- MAS	-	17 250,00	-	17 250,00
ESAT	33,54	-	-	33,54
SERVICE RESIDENTIEL	454,30	-	-	454,30
TOTAL	487,84	17 250,00	-	17 737,84
Immo, financières (C)				
Participation	274 000,00	-	-	274 000,00
ASSOCIATION	4 780,00	440,00	4 780,00	440,00
IME	2 524,84	251,14	-	2 775,98
SERVICE RESIDENTIEL	3 600,00	-	-	3 600,00
SESSAD	3 373,00	-	-	3 373,00
UP	-	-	-	-
MAS	228,67	-	228,67	-
SAVS	-	-	-	-
SAJ BEAUNE	1 200,00	-	-	1 200,00
TOTAL	15 708,51	691,14	5 008,67	11 388,98
TOTAL	11 613 863,80	596 478,94	51 583,12	14 148 787,21

Amortissements : les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	IFRS +	Diminution	IFRS -	A la clôture
Immo Incorporelles A						
ASSOCIATION	-	-	-	-	-	-
ESAT	779,70	202,86	-	-	-	982,56
U/P	1 251,58	-	-	-	-	1 251,58
SIEGE SOCIAL	88 964,18	13 980,38	-	1 105,53	-	101 839,03
IME	912,63	125,95	-	-	-	1 038,58
SESSAD	223,69	16,45	-	-	-	240,14
SERVICE RESIDENTIEL	950,31	56,52	-	524,06	-	482,77
CAJ	68,94	11,11	-	-	-	80,05
SAVS	1 402,57	46,20	-	968,48	-	480,29
MAS	2 896,55	1 455,20	-	-	-	4 351,75
MAS COOP	110,00	-	-	-	-	110,00
FAM	-	-	-	-	-	-
SR VDS	661,87	58,56	-	-	-	720,43
TOTAL Immo incor,	98 222,02	15 953,23	-	2 598,07	-	111 577,18
Immobilisations Corporelles B						
ASSOCIATION	417 080,00	21 848,03	2 157,35	-	-	441 085,38
ESAT	765 236,24	69 125,86	-	-	3 210,48	831 151,42
UP	444 726,33	30 231,23	-	1 524,49	414,50	473 018,57
SIEGE SOCIAL	83 710,10	35 083,91	-	3 864,55	-	114 909,46
IME	479 595,38	44 502,03	9 995,52	5,70	816,00	533 271,23
SESSAD	44 710,97	16 018,27	-	293,48	-	60 435,76
SERVICE RESIDENTIEL	804 527,67	50 338,58	-	6 844,87	3 975,43	844 045,95
CAJ	53 053,77	5 517,42	-	7 862,26	-	50 708,93
SAVS	27 077,56	2 442,25	-	6 460,42	-	23 059,39
MAS	2 005 997,25	247 488,10	-	-	2 561,48	2 250 923,87
FAM (CRAM)	12 232,63	-	-	-	-	12 232,63
FAM (DSF)	107 497,23	4 385,03	-	-	-	111 882,26
SAJ SEURRE	72 944,85	17 086,28	-	388,35	-	89 642,78
SR SEURRE	35 132,29	9 544,23	-	-	-	44 676,52
IME COOPERATIVE	-	-	-	-	-	-
ESAT COOPERATIVE	7 197,53	-	-	-	-	7 197,53
MAS COOPERATIVE	1 973,15	-	-	-	-	1 973,15
TOTAL immo. Corpo.	5 362 692,95	553 591,02	12 152,87	27 244,12	10 977,89	5 890 214,83
Immo. financières						
ASSOCIATION						
IME						
ESAT						
UP						
SERVICE RESIDENTIEL						
MAS						
TOTAL	0,00	0,00		0,00		0,00
Immo. Financières C						
	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 460 914,97	569 544,25		29 842,19		6 001 792,01

Suivi des IFRS

Etablissements	à l'ouverture	à la clôture	2013
IME	48 834,95 €	58 014,47 €	9 179,52 €
Service résidentiel Beaune	35 778,78 €	31 803,35 €	3 975,43 €
ESAT	3 210,48 €	- €	3 210,48 €
Unité de production	414,50 €	- €	414,50 €
MAS	85 324,30 €	82 762,83 €	2 561,47 €
Association	17 258,88 €	19 416,23 €	2 157,35 €
Total	190 821,89 €	191 996,88 €	1 174,99 €

D

Clients et comptes rattachés

Le montant inscrit correspond au solde dû par les clients de l'unité de production et par le Conseil Général concernant la tarification des prix de journées.

E

Autres créances

Dans cette rubrique figure le solde dû par différents débiteurs tel que:
UNIFAF pour le solde des formations réalisées en 2013

Subvention d'investissement , CNSA pour la MAS à hauteur de 227 353 €

F

Charges constatées d'avance

Association	1 749,47
Siège	6 302,38
IME	9 086,82
SESSAD	1 198,36
ESAT	5 275,01
Service résidentiel Beaune	5 869,53
SAJ Beaune	1 323,12
SAVS	900,67
MAS	25 520,71
FAM	717,45
UP	14 035,25
SAJ SEURRE	4 958,19
Service résidentiel SEURRE	<u>3 117,29</u>
	<u>80 054,25</u>

G a) Montant des fonds associatifs

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Fonds associatif	807 272,49 €	807 272,49 €
Apport Beaune Service	115 000,00 €	115 000,00 €
Legs et donations	389 760,78 €	373 770,78 €
Subventions d'équipement	288 486,46 €	249 302,19 €
Total	1 600 519,73 €	1 545 345,46 €

b) Reports à nouveau

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Association	747 130,14 €	693 382,22 €
Unité de production	386 727,87 €	328 219,61 €
Coopérative MAS	3 959,90 €	3 786,38 €
Coopérative ESAT	3 301,33 €	1 565,00 €
Coopérative IME	3 702,89 €	3 311,65 €
Coopérative SAJ Val de Saône	186,81 €	423,58 €
Coopérative SAJ Beaune	766,69 €	446,41 €
Total	1 145 775,63 €	1 031 134,85 €

Dépenses non opposables aux tiers financeurs

Congés payés *(L)	- 686 512,00 €	- 672 203,00 €
CRC IFRS *(ABC)	- 190 764,41 €	- 233 645,34 €
Total	- 877 276,41 €	- 905 848,34 €
Total	268 499,22 €	125 286,51 €

c) Réserves

Projets association -affectation p,financ,*	518 373,41 €	451 960,22 €
Projets SAVS	3 185,79 €	3 185,79 €
Réserve à l'investissement siège	178 592,81 €	222 590,64 €
Réserve à l'investissement siège	55 663,25 €	
Réserve à l'investissement SAJ Beaune	96 188,96 €	96 188,96 €
Réserve à l'investissement SR VDS	70 000,00 €	70 000,00 €
Réserve projet FAM	79 063,86 €	79 063,86 €
Projet exploitation SESSAD	23 684,52 €	88 644,12 €
Projet interventions SESSAD	2 500,00 €	2 500,00 €
Projet exploitation SESSAD	53 459,72 €	
Projet travaux Service Résidentiel Beaune	56 912,23 €	65 663,09 €
Projet travaux ESAT /cuisine	258 276,23 €	279 554,68 €
Projet travaux ESAT	135 257,05 €	91 624,91 €
Projet travaux MAS	1 253 336,40 €	1 029 516,94 €
Projet travaux internat de l'IME	73 300,05 €	73 300,05 €
Projet réserve Association	9 716,00 €	9 716,00 €
Total	2 867 510,28 €	2 563 509,26 €

* Cette réserve est affectée à des projets d'établissements

d) Provisions congés à payer

A partir du 1^{er} janvier 2003, la provision pour congés payés est enregistrée au niveau de chaque établissement;

Le montant de la provision pour congés payés ressort à 686 511 € au 31,12,2013; l'écart est comptabilisé sur chaque établissement et s'élève à 14 308 €.

H

Résultat	2013	2012
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Résultat années antérieures Serv,résidentiel Beaune	- €	21 718,41 €
Résultat siège 2007	- €	11 665,42 €
Résultat Service résidentiel accompagnement social 2007	- €	6 921,40 €
Résultat SAJ 2006	- €	12 281,55 €
Résultat SAJ Beaune 2011 et antérieur	121 621,20 €	30 557,80 €
Résultat SAJ Beaune 2008	- €	23 240,62 €
Résultat SAJ Beaune 2012	7 558,18 €	
Résultat Service résidentiel Beaune résidents 2011	- 292,30 €	292,30 €
Résultat Service résidentiel accompagnement social 2008	- €	36 166,15 €
Résultat SAVS 2007	- €	- €
Résultat SAVS 2008	- €	26 363,15 €
Résultat SAVS 2011 et antérieur	- 11 728,88 €	7 729,75 €
Résultat SAVS 2012	1 792,30 €	- €
Résultat FAM 2007	- €	764,61 €
Résultat FAM 2008	- €	507,44 €
Résultat SAJ Beaune 2009	- €	14 659,53 €
Résultat SAJ VDS 2011 et antérieur	147 538,32 €	25 305,00 €
Résultat SAJ VDS 2012	33 065,54 €	
Résultat Service Résidentiel accompagnement social 2009	- €	5 589,68 €
Résultat FAM 2009	- €	18 352,87 €
Résultat SAJ 2010	- €	52 881,70 €
Résultat SAVS 2010	- €	209,49 €
Résultat SAVS 2011	- €	13 557,27 €
Résultat SAJ VDS 2010	- €	56 788,10 €
Résultat SAJ VDS 2011	- €	85 445,22 €
Résultat Service résidentiel accompagnement social 2010	- €	5 070,95 €
Résultat Service résidentiel accompa, social 2011 et ant,	62 089,00 €	1 622,40 €
Résultat Service Résidentiel accompagnement social 2012	- 3 032,39 €	
Résultat Service Résidentiel Résidents 2012	- 14 893,64 €	
Résultat Service résidentiel s/siège 2011	- €	873,00 €
Résultat Service Résidentiel VDS 2010	- €	85 865,57 €
Résultat FAM 2010	- €	17 169,22 €
Résultat FAM 2011 et antérieur	144 211,30 €	125 417,06 €
Résultat FAM 2012	85 327,01 €	
Résultat Service Résidentiel VDS 2011 et antérieur	187 547,82 €	101 682,25 €
Résultat Service Résidentiel VDS 2012	67 070,29 €	
Total	827 873,75 €	759 252,77 €

I

Autres fonds propres		
Réserve de trésorerie	1 737 495,86 €	1 260 755,86 €
Réserve de compensation	524 155,43 €	608 314,50 €
Total	2 261 651,29 €	1 869 070,36 €

Subvention (détail joint)	3 125 196,87 €	2 960 708,68 €
---------------------------	----------------	----------------

Autres- Provisions réglementées DRI(différence s/ réalisation)		
Siège	296,82 €	296,82 €
IME	6 671,83 €	6 671,83 €
SESSAD	4 406,05 €	4 406,05 €
ESAT	6 200,97 €	6 200,97 €
Service Résidentiel Beaune	298 671,22 €	293 096,66 €
SAJ Beaune	9 794,06 €	6 594,06 €
SAVS	14 858,65 €	11 384,09 €
MAS	4 591,20 €	4 591,20 €
FAM	5 000,00 €	5 000,00 €
Unité de production	8 835,85 €	8 835,85 €
SAJ Val de Saône	7 227,63 €	
Service Résidentiel Val de Saône	11 238,38 €	
Total	377 792,66 €	347 077,53 €

Subventions	A l'ouverture	Augmentation	Dminution	A la clôture
Taxe d'apprentissage	27 723,86 €	15 474,18 €	19 078,02 €	24 120,02 €
EDF - Installation Siège	- €	3 100,00 €		3 100,00 €
Equipement MAS	2 542,00 €			2 542,00 €
Batiment MAS	604 211,10 €			604 211,10 €
Reconstruction MAS	2 555 850,15 €			2 555 850,15 €
Mise en conformité MAS	378 907,86 €			378 907,86 €
Equipement aînés	186 000,00 €			186 000,00 €
Batiment aînés	61 590,85 €			61 590,85 €
Projet MAS	154 939,84 €			154 939,84 €
CNSA- construction MAS		324 790,00 €		324 790,00 €
DDASS informatique	102 756,50 €			102 756,50 €
DSF informatique- équipement	24 567,24 €			24 567,24 €
Equipement Unité de production	11 500,00 €			11 500,00 €
Cuisine ESAT	89 000,00 €			89 000,00 €
	4 199 589,40 €	343 364,18 €	19 078,02 €	4 523 875,56 €
<u>Reprise sur subvention</u>				
EDF - Installation Siège		172,20 €		172,20 €
Equipement MAS	1 635,32 €	254,22 €		1 889,54 €
Batiment MAS	311 582,87 €	- €		311 582,87 €
Reconstruction MAS	588 610,85 €	114 408,59 €		703 019,44 €
Mise en conformité MAS	164 217,02 €	23 942,73 €		188 159,75 €
Equipement aînés	56 988,85 €	10 188,51 €		67 177,36 €
batiment aînés	8 588,85 €	1 231,81 €		9 820,66 €
DDASS informatique	83 713,22 €	332,64 €		84 045,86 €
DSF informatique- équipement	9 969,84 €			9 969,84 €
Equipement Unité de production	4 733,56 €	1 642,86 €		6 376,42 €
Cuisine ESAT	8 840,34 €	7 624,41 €		16 464,75 €
	1 238 880,72 €	159 797,97 €		1 398 678,69 €
Solde subventions	2 960 708,68 €			3 125 196,87 €

J **Tableau des provisions**

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Transfert	Solde à la clôture
Retraite					
Siège	24 175,55 €	100 000,00 €			124 175,55 €
ESAT	35 768,89 €	5 958,00 €	23 346,00 €		18 380,89 €
IME	3 969,81 €				3 969,81 €
SESSAD	135 261,41 €				135 261,41 €
Service résidentiel	89 492,00 €	31 502,00 €	58 786,00 €		62 208,00 €
SAJ	19 989,00 €	4 411,00 €	19 989,00 €		4 411,00 €
SAJ VDS		1 273,00 €			
HEBGT SEURRE	- €	7 341,00 €			7 341,00 €
SAVS	4 160,00 €	3 588,00 €	4 160,00 €		3 588,00 €
MAS	139 758,77 €	90 383,00 €	64 003,00 €		166 138,77 €
FAM (CRAM)	29 847,97 €				29 847,97 €
FAM (DSF)		4 553,00 €			
sous-total	482 423,40 €	249 009,00 €	170 284,00 €		561 148,40 €
Travaux					
IME	451,06 €				451,06 €
SESSAD	2 337,02 €				2 337,02 €
ESAT	1 501,00 €				1 501,00 €
sous-total	4 289,08 €				4 289,08 €
Provision évaluation externe					
Ets C.général	50 000,00 €		13 813,80 €		36 186,20 €
Ets ARS	18 400,00 €				18 400,00 €
sous-total	68 400,00 €		13 813,80 €		54 586,20 €
total général	555 112,48 €	249 009,00 €	170 284,00 €		620 023,68 €

Le montant des indemnités de retraite provisionné correspond aux provisions autorisées par les tiers financeurs,

Un engagement hors bilan a été constaté concernant le versement de l'indemnité de fin de carrière, Il s'agit d'un calcul actuariel basé sur une méthode prospective, l'Association est tenue de verser à chaque salarié partant en retraite une indemnité de fin de carrière dont le montant dépend de son ancienneté ainsi que de son salaire,

Le solde de l'indemnité de tous les salariés a été calculé pour un montant de 497 275 €,

Application des taux suivants pour la détermination : taux d'inflation 1%, évolution annuelle 1%, taux d'actualisation 3%, taux de charges 55%, âge 65 ans

Cette information est communiquée afin de mettre en évidence les versements qui seront destinés au personnel en application de la convention collective,

K**Fonds dédiés****Les mouvements de l'exercice sont les suivants :**

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Transfert	Fin d'exercice
C.E.T.					
IME	634,00 €	1 962,00 €			2 596,00 €
SAVS	2 703,00 €		2 703,00 €		
SAJ	2 702,00 €	962,00 €	2 702,00 €		962,00 €
SERVICE RESIDENTIEL BEAUNE	19 855,94 €	963,00 €	19 855,94 €		963,00 €
SIEGE	34 974,00 €	8 450,00 €			43 424,00 €
MAS	43 217,00 €		24 593,00 €		18 624,00 €
SAJ VDS	2 800,00 €				2 800,00 €
SR VDS	2 800,00 €				2 800,00 €
TOTAL (1)	109 685,94 €	12 337,00 €	49 853,94 €		72 169,00 €

Les fonds dédiés correspondent à des comptes épargne temps

L Etat des échéances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes			
Emprunts	2 332 999,01 €	152 013,53 €	2 180 985,48 €
Autres créditeurs	467 303,64 €	467 303,64 €	
Dettes fournisseurs	414 050,84 €	414 050,84 €	
Effets à payer	6 934,47 €	6 310,97 €	
Factures non parvenues	76 737,15 €	76 737,15 €	
Fournisseurs d'immobilisations	103 994,09 €	103 994,09 €	
Fournisseurs fonds de garantie	55 902,05 €	55 902,05 €	
Banque comptes créditeurs	0,00 €	0,00 €	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan : Néant

Provisions congés à payer

	<u>à l'ouverture</u>	<u>à la clôture</u>	<u>écart 2012</u>
IME	80 625,00 €	80 493,00 € -	132,00 €
SESSAD	20 775,00 €	24 204,00 €	3 429,00 €
ESAT	40 049,00 €	34 574,00 € -	5 475,00 €
Service résidentiel Beaune	104 591,00 €	100 294,00 € -	4 297,00 €
SAVS	19 420,00 €	20 299,00 €	879,00 €
SAJ Beaune	21 935,00 €	21 687,00 € -	248,00 €
MAS	204 910,00 €	186 383,00 € -	18 527,00 €
FAM	36 253,00 €	30 553,00 € -	5 700,00 €
Unité de production	9 504,00 €	11 459,00 €	1 955,00 €
SAJ Val de Saône	36 486,00 €	38 159,00 €	1 673,00 €
Service résidentiel VDS	63 381,00 €	67 838,00 €	4 457,00 €
Siège	48 582,00 €	50 275,00 €	1 693,00 €
Total	686 511,00 €	666 218,00 € -	20 293,00 €

M Produits constatés d'avance

Subvention Conseil Régional	132,46 €	660,00 €
Honoraires -SR	1 396,00 €	1 396,00 €
Formations -FAM	14 238,80 €	14 238,80 €
Total	15 767,26 €	16 294,80 €

3.NOTE SUR LES COMPTES DE RESULTATS

Ventilation des ressources

Etablissements	Ressources
Association	396 829,73 €
IME	2 272 628,00 €
SESSAD	766 798,77 €
ESAT	1 166 879,79 €
FOYER RESIDENCES	2 278 368,28 €
C.A.J.	557 897,30 €
SAVS	448 297,32 €
MAS	4 738 033,62 €
Résid. Parc (CRAM)	240 043,00 €
Résid. Parc (DSF)	514 517,14 €
Unité Production	1 779 034,43 €
SAJ VDS	998 442,54 €
Hebergement VDS	1 263 711,18 €
Siège Social	76 104,24 €
COOPERATIVE IME	5 069,78 €
COOPERATIVE ESAT	5 982,95 €
COOPERATIVE MAS	357,00 €
COOPERATIVE SAJ (Beaune)	1 390,14 €
COOPERATIVE SAJ VDS	1 019,25 €
PRODUITS CESSION (DRI)	21 621,92 €
TOTAUX	17 533 026,38 €

La participation des frais de siège financée par les établissements et services n'est pas inscrite dans le compte de résultat

Produits	
Prix de journées	3 285 354,51 €
Dotation globale	10 601 833,49 €
Forfaits journaliers	334 710,00 €
Produits activités ESAT/UP	774 936,48 €
Aides aux postes	1 177 170,30 €
Dons et legs	131 979,95 €
Reprise provisions/ transfert de charges	362 966,26 €
Quotes parts subventions	159 797,97 €
Autres produits	555 341,80 €
<i>Sous total</i>	17 384 090,76 €
Produits financiers	110 461,12
Produits exceptionnels s/opérations en capital	38 354,18
Autres produits exceptionnels	120,32
TOTAUX	17 533 026,38 €

4. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

A. Engagements donnés et reçus

- Crédit bail : suivi au 31/12/2013

	Terrains	Construction	Installations matériel outillage	Autres (véhicules)	TOTAL
valeur d'origine			657 224.54	1 181 224.55	1 838 449.09
amortissements : cumul exercices antérieurs					
dotations de l'exercice					
TOTAL			657 224.54	1 181 224.55	1 838 449.09
redevance payées cumul exercices antérieurs			196 148.29	454 013.27	650 161.56
exercice			106 107.34	209 657.25	315 764.59
TOTAL			302 255.63	663 670.52	965 926.15
redevances restant à payer :			100 166.93	199 305.97	299 472.90
à un an au plus					
à plus d'un an et cinq ans au plus			254 801.98	318 248.03	573 050.01
à plus de cinq ans					
TOTAL			354 968.91	517 554.00	872 522.91
valeur résiduelle à un an au plus					
à plus d'un an et cinq ans au plus					
à plus de cinq ans					
TOTAL					
montant pris en charge dans l'exercice			106 107.34	209 657.25	315 764.59

B. Le DIF

Le droit individuel à la formation (DIF) a été instauré par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social. Le DIF est ouvert aux salariés ayant au moins un an d'ancienneté permettant de capitaliser un droit à la formation de 20 heures par an cumulable sur six années au plus. Selon le Conseil National de la Comptabilité, les dépenses engagées au titre du DIF n'entrent pas dans la catégorie des avantages à long terme. A titre d'information, le DIF représente 1.55 heure par mois soit pour :

- ▶ 2004 : 14 heures
- ▶ À partir de 2005 : 20 heures sur 6 ans soit 120 heures

Le nombre d'heures cumulé représente 21 631 heures à la clôture 2013.

C. Rémunération des dirigeants

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat et à l'engagement éducatif, précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'Association reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000 € et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La notion de « cadre dirigeant » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».
Au cas particulier de l'Association Les Papillons Blancs de Beaune et sa région, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.
L'Association n'a qu'un cadre dirigeant dont la rémunération correspond strictement aux dispositions de la convention collective. Il ne bénéficie d'aucun avantage en nature.

D. Bénévolat

Le bénévolat a été chiffré pour un montant de 91 067 €.

E. Mécénat de compétence

Une convention de mise à disposition pour un fonctionnaire a été passée entre ORANGE SA et l'Association les Papillons Blancs de Beaune et sa région à compter du 1^{er} octobre 2013 pour une durée expirant le 31 décembre 2017 afin de :

► contribuer au développement de la communication au service des actions développées par l'Association Les Papillons Blancs de Beaune et sa région en lien avec la commission « lobbying » existante.

► prendre en charge l'initiation à l'informatique et aux moyens de communication auprès des enfants et adultes autistes accueillis

La valorisation a été chiffrée pour un montant de 9 667 €

F. Mise à disposition

La Ville de Beaune a mis à disposition gracieusement la salle "Marie de Bourgogne" pour les vœux de l'Association.

G. Convention tripartite

Une convention tripartite de mise à disposition de fonds du plan autisme destinés à l'Association Respir Bourgogne a été signée le 17 novembre 2010 entre l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'Association Respir Bourgogne et l'Association les Papillons Blancs de Beaune et sa région.

En 2013, 162 240 € de crédits reconductibles et 80 000 € de crédits non reconductibles concernant l'accord cadre et la convention signés entre l'Association RESPIR BOURGOGNE et les Papillons Blancs de Beaune et sa région. Ces crédits sont compris dans la dotation du SESSAD.

Cette somme sert à l'action menée par l'Association Respir Bourgogne dans le cadre du plan autisme pour financer les projets innovants en matière d'accompagnement des enfants autistes.

H- Acquisition et promesse de vente de l'IME

La Ville de Beaune a vendu les bâtiments situés rue Henri Dunant à Beaune à l'Association les Papillons Blancs de Beaune et sa région le 25 juillet 2012 pour un montant de 532 485 €.

Une promesse de vente a été consentie le même jour pour un montant de 850 000 € avec une réalisation de l'acte authentique transférant la propriété au plus tard le 31 décembre 2015.

I- Projet de construction

L'Association envisage de transférer l'IME et l'Internat de Semaine dans le quartier du Faubourg « Saint Martin ».

L'Association doit acquérir une parcelle d'1 are 09 pour accéder au terrain.

La Ville de Beaune met à disposition un terrain propriété de la Ville actuellement nu, au moyen d'un bail emphytéotique de 50 ans dont le loyer annuel sera fixé à l'euro symbolique.

J- Emprunt MAS

Un emprunt a été contracté auprès de la Caisse des Dépôts d'un montant de 1 150 000 € sur 20 ans au taux de 2.96% pour le financement de la rénovation de la MAS comprenant la construction de 26 chambres, le réaménagement de l'espace médical et administratif. Le prêt est garanti par l'organisme SOGAMA, Crédit Associatif, en contrepartie nous versons une commission de 0.30% l'an.

K- Isolation de combles

TOTAL MARKETING & Services a financé l'isolation des combles de l'IMPRO situé 79, rue du Faubourg Saint Nicolas à BEAUNE en application de son plan d'action d'économies d'énergie au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie en contrepartie de l'engagement à fournir à TOTAL les documents nécessaires à la valorisation de l'opération soit 7 513.96 € TTC.

5. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

1. PARTIE ASSOCIATIVE

Achat cartes de vœux	15 905.24 €	Vente cartes de vœux	21 840.67 €
Achats brioches	12 630.82 €	Dons opération brioches	56 495.95 €
Médailles du travail/Départ retraite	2 090.00 €	Cotisations reçues (adhérents et Ets)	5 827.00 €
Fournitures, activités s/sub	3 972.75 €	Produits financiers (association)	32 667.53 €
Vie associative	8 546.21 €	Produits financiers (établissements)	77 793.59 €
Cotisations (versées UNAPEI)	5 040.00 €	Dons particuliers	75 484.00 €
Cotisations autres organismes	875.00 €	Subvention d'exploitation	5 467.54 €
Amortissements	21 848.03 €	Remboursement autres frais	11 278.59 €
Provision risques et charges	18 592.00 €	Intérêts courus	502.64 €
Déplacement congrès/réception	382.29 €		

2. PARTIE ADMINISTRATIVE

Frais administratif	10 890.67 €	Rbt fermage EAV 2013	4 480.08 €
(doc, affranchi, pub, véhicules EAV)		Rbt prestation s/EAV	4 761.62 €
APAVE veille réglementaire	4 269.04 €		
Assurances Multirisques et RC	2 745.00 €		
(dont véhicules EAV)			
Frais de documentation	92.50 €		
URSSAF bénévoles	910.00 €		
Dotation amortissements IFRS	2 157.35 €		
Crédit baux véhicules EAV	2 534.38 €		
Location	12 000.00 €		
	<hr/> <hr/>		<hr/> <hr/>
	125 481.28 €		296 599.21 €

EXCEDENT 171 117.93 €

AFFECTATION RESULTAT :

Résultat 2013	96 138.09 €
Excédent produits financiers établissements	77 793.59 €
Amortissements IFRS	- 2 157.35 €
Affectation projet associatif/sortie foot	- 656.40 €
	<hr/>
Solde ventilé	171 117.93 €

CARTES DE VŒUX / CAMPAGNE DE NOEL

	Année 2012	Année 2013
Achat	15 067.42 €	15 905.24 €
Vente	19 995.98 €	21 840.67 €
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Bénéfice	4 928.56 €	5 935.43 €

Ecart + 20.43 %

OPERATION BRIOCHES

	Année 2012	Année 2013
Achat	11 691.30 €	12 630.82 €
Vente	56 541.21 €	56 495.95 €
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Bénéfice	44 849.91 €	43 865.13 €

Ecart - 2.19%

UNAPEI

Cotisation versée à UNAPEI	5 040.00 €
Cotisations reçues des adhérents	5 762.00 €
	<hr/> <hr/>
Solde pour l'Association	722.00 €

SUBVENTION VILLE DE BEAUNE : 4 617.13 €

Projet Maroc IME	2 608.91 €
Activité Marche 2013	1 044.48 €
Fête d'été Evelles	963.74 €
	<hr/> <hr/>
	4 617.13 €

ANALYSE DES IMMOBILISATIONS

Dotation aux amortissements (Investissements financés par l'Association)

REPARTITION DOTATION

I.M.E.

Millot	17.69 €
Millot couverture escalier	84.07 €
Bâtiment annexe	616,88 €
Dacia Lodgy	2 628.49 €

ESAT

Mobilier cafétéria : techni cuisine	1 120.18 €
Tables PICNIC	1 273.31 €

SERVICE RESIDENTIEL

Terrasse de Savigny TERRAND	933.67 €
Salon de jardin BRICORAMA	147.86 €

MAS

Ferme Agencourt	2 540,82 €
Véhicule KANGOO Brioches	2 896.06 €

ENTREPRISE ADAPTEE

Locaux Beaune-Service	3 833.33 €
Travaux de peinture cuisine	1 569.57 €
Travaux de peinture bureaux	1 184.21 €
Fermetures : volets	1 526.20 €
Master CV-745-MT	98.08 €

ASSOCIATION

Maison Agencourt	491,01 €
Tentes de réception	408.20 €
Banderoles opération brioches	478.40 €

Sous-total des dotations **21 848.03 €**

Tableau de passage

Dotation complémentaire	
Norme IRS	2 157,35 €

TOTAL DES DOTATION

COMPTE 68

24 005.38 €

DON 2013

VENTE DES VINS	65 500,00 €
CAISSE DES DEPOTS	3 000,00 €
LOUIS LATOUR	1 500,00 €
PORCHEROT	700,00 €
APRR	500,00 €
AMICALE MURISALTIEUNE	500,00 €
PERNAND PASSIONNEMENT	400,00 €
COMMUNE DE SAVIGNY	375,00 €
CONFRERIE ST SEBASTIEN	310,00 €
HUGOT	300,00 €
FOOTBALL CLUB CORGOLOIN	280,00 €
JACQUE	253,00 €
COMMUNE DE LEVERNOIS	200,00 €
LAFOUGE	200,00 €
COMMUNE VOLNAY	200,00 €
COMMUNE MOLINOT	180,00 €
GARNIER	160,00 €
BIOT	150,00 €
GRIVOT	100,00 €
L'ATELIER	126,00 €
MEREAU	100,00 €
MATHELLIER	100,00 €
DOMAINES ET SAVEURS	100,00 €
RAMEAUX	100,00 €
MICHELOT	50,00 €
DUFRAIGNE	50,00 €
BOSQUET	30,00 €
PLATHEY	20,00 €

75 484,00 €

EFFECTIFS 2013

	E.T.P. 12.13	
SECTEUR ENFANCE	36,83	TOTAL ETP H/F 12.13
	36,83	36,83
SIEGE SOCIAL	10,71	
E.S.A.T. + UP	16,99	TOTAL ETP H/F 12.13
	27,7	27,7
SR/SAJ/SAVS	44,31	TOTAL ETP H/F 12.13
	44,31	44,31
SR/SAJ VAL/SAONE	30,17	TOTAL ETP H/F 12.13
	30,17	30,17
MAS + FAM	66	TOTAL ETP H/F 12.13
	66	66,00
<i>SOUS-TOTAL encadrants</i>	205,01	205,01
OUVRIERS U/P	90,43	
<i>SOUS-TOTAL encadrants + UP</i>	295,44	295,44
E.A.V	53,38	
<i>SOUS-TOTAL</i>	348,82	348,82
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL ETP H/F 2010
		348,82

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE DU 01.01.2013 AU 31.12.2013



**SCP de Commissaires aux Comptes
ANDRE ET ASSOCIES BAKER TILLY**
société inscrite auprès de la Compagnie Régionale de DIJON

18 Rue Buffon - 21200 BEAUNE

LES PAPILLONS BLANCS

Association reconnue d'utilité publique
Décret du 30 Août 1963



Siège social :

8 Rue Jacques Germain
21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par votre Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de votre Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.



CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application des dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par votre Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Tableau 1

ADMINISTRATEUR :		
Mr GUIOT Alain - Administrateur		

MANDATS CONNUS	
ORGANISMES	NATURE DU MANDAT
G.I.E. Les Ateliers de Bourgogne Rue Gaston Chevrolet ZI Beaune Vignoles 21200 BEAUNE	Administrateur

CONVENTIONS AVEC	NATURE DES CONVENTIONS	MONTANTS
G.I.E.	Prestations "Technico Commercial" versées au GIE	29 727 €

Tableau 2

ADMINISTRATEUR :		
Mr SCANDAGLIATO - Administrateur		

MANDATS CONNUS	
ORGANISMES	NATURE DU MANDAT
Mr SCANDAGLIATO Gilbert	Administrateur

CONVENTIONS AVEC	NATURE DES CONVENTIONS	MONTANTS
SARL IMMOLYS 212 15, rue de Lorraine 21200 BEAUNE	Contrat de location 79, rue du Faubourg Saint Nicolas 21200 BEAUNE	31 809 €



« En l'application de l'article L. 313-253 du Code de l'action sociale et des familles qui complète et précise le dispositif de l'article L. 612-5 du Code de commerce pour les Associations et fondations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux, il nous a été donné avis des conventions concernant « les cadres dirigeants salariés au sens du 2e alinéa de l'article L. 3111-24 du code du travail ».

Tableau 4

CONVENTIONS AVEC	FONCTION	NATURE DES CONVENTIONS	MONTANTS
M. BERTHET	Directeur Général	Rémunération annuelle	70 527 €
Monsieur GRAINDORGE	Directeur IME	Rémunération annuelle	53 792 €
Monsieur PRIEGO	Directeur ESAT	Rémunération annuelle	50 392 €
Madame DEVEVEY	Directrice SR	Rémunération annuelle	62 425 €
Madame MARECHAL	Directrice MAS	Rémunération annuelle	54 871 €
Monsieur BOIZOT	Directeur SR, SAJ	Rémunération annuelle	51 446 €
Madame LORY	Directrice Adm. Et Financière	Rémunération annuelle	52 976 €
Madame PUSSET	Directrice SR, SAJ	Rémunération annuelle	32 438 €

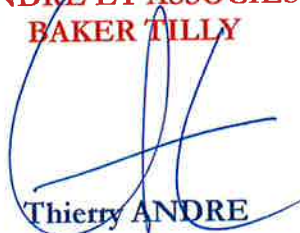
FAIT À BEAUNE

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
LE VINGT-DEUX MAI

Le Commissaire aux Comptes

La S.C.P. de Commissaires aux Comptes

**ANDRE ET ASSOCIES
BAKER TILLY**



Thierry ANDRE

